SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DLP 26-5-83176234

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication periodique de la Circonscription Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

STATION D'AVERTISSEMENTS : ANCIENNE CONSERVERIE DE CASAMOZZA - LUCCIANA - 20 290 BORGO

Abonnement annuel : 65 F à Régisseur recettes de D.D.A. Vaucluse- CCP Marseille 9660 74



Edition Speciale Corse

BULLETIN N° 2 du 15 MARS 1983.

ARBRES FRUITIERS

- Monilia sur abricotiers

L'abricotier est sensible à cette maladie. Elle se caractérise par le dessèchement des fleurs, puis des rameaux qui les portent. On observe également des écoulements de gomme et la formation de petits chancres à la base des rameaux morts.

Ne pas négliger les mesures prophylactiques : supprimer les rameaux atteints, les fruits momifiés et cureter les chancres.

Si les attaques de moniliose ont été importantes l'an passé, il faut envisager 1 traitement à chaque stade de la floraison :



D

On voit la corolle

...sépales s'ouvrent et laissent voir la corolle blanche au sommet du bourgeon



E

On voit les étamines

Le bouton s'ouvre partiellement, les étamines apparaissent



F

Fleur ouverte

Les pétales sont complètement étalés, c'est la pleine floraison

En cas d'attaque moins fortes, on se limitera à 2 interventions au stade E et F. On pourra utiliser les produits suivants (quantité exprimée en grammes de matière active par hl).

		Spécialité
- BENOMYL	30 g	BENLATE
- CARBENDAZIME	30 g	Nombreuses spécialités
- TRIFORINE (également efficace contre Oïdium)	35 g	FUNGINEX, SAPROL, DENARIN
- VINCHLOZOLINE	50 g	RONILAN
- THIRAME	200 g	Nombreuses spécialités
- IPRODIONE	75 g	KIDAN, ROVRAL

P2

...erie de la Station de Casamozza - Directeur Gérant : P. DUFFAUD - CPPAP N°

- **Aleurodes des serres**

Les aleurodes se concentrent à la face inférieure des feuilles. Leur multiplication est très élevée. Leur nuisibilité est liée au fait qu'ils provoquent un dépot de fumagine noire. On peut limiter les populations en désherbant correctement l'abri et les abords car les mauvaises herbes peuvent héberger le ravageur.

On peut utiliser les produits suivants (quantité exprimée en g de matière active par hl).

- BIORESMETHRINE (ISATHRINE) 6 g/hl. Peut être utilisée jusqu'à la récolte.
- CYPERMETHRINE (RIPCORD) 5 g/hl. Délai : 7 jours avant récolte.
- DELTAMETHRINE (DECIS) 1,25 g/hl. Peut être utilisé jusqu'à la récolte.

Effectuer 4 traitements à une semaine, 2 semaines, puis 3 semaines d'intervalle (sauf pour la BIORESMETHRINE où il faut augmenter la fréquence).

- PYRIMIPHOS - METHYL (Actellic)
  75 g m.a. /hl en pulvérisation
  50 g m.a. /hl en nébulisation

(délai d'utilisation) 7 jours avant la récolte.

- SULFOTEP (Bladafum) : fumigant.Délai 10 jours.
- METHOMYL (Lannate) : 50 g m.a./hl. Délai 10 jours.

Effectuer au moins 4 applications à 5 jours d'intervalle, puis espacer les traitements à une semaine si nécessaire.

Il est conseillé d'alterner les matières actives des produits afin d'éviter une accoutumance.

VIGNE

- Les traitements d'hiver doivent être terminés. En effet, certains cépages précoces (Pinot, Chardonnay) sont déjà au stade B.

- Dans les régions où la flavescence dorée est présente (Casinca, Patrimonio), nous recommandons de brûler les bois de taille afin d'éliminer ainsi une partie des oeufs de Cicadelles qui transmettent cette maladie.



Bourgeon dans le coton
Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.

CEREALES

- **Orge**

Les variétés précoces sont à fin tallage, les variétés semi tardives sont à mi tallage. On note, sur certaines parcelles, la présence de RHYNCHOSPORIOSE et d'OIDIUM.

- La RHYNCHOSPORIOSE se manifeste par des taches allongées, gris clair, et bordées d'une marge brune. On peut utiliser des spécialités à base de :

- CARBENDAZIME, nombreuses spécialités.

- THROPHANATE - METHYL (Nombreuses spécialités)
- PROPICONAZOLE (Tilt 125)
- PROCHLORAZ (Sportak)
- TRIADIMEFON (Bayéleton)

Un feutrage blanc-gris superficiel et parsemé de points noirs (périthèces) est caractéristique de l'Oïdium. On effectuera un traitement en cours de montaison avec :

- DICLOBUTRAZOL (Vigil)
- DITALIMPHOS (Plondrel 50 W)
- FENPROPIMORPHE (Corbel)
- PROCHLORAZ (Sportak)
- Soufre micronisé mouillable (nombreuses spécialités)
- TRIDEMORPHE (Calixine)
- TRIADIMEFON (Bayleton)
- TRIFORINE (Denarin, Funginex, Saprol)

BLE

Quelques dégats de rouille jaune ont déjà été observés : petites pustules arrondies, jaunes, alignées entre les nervures.

Le traitement devra être réalisé dès la montaison avec les matières actives suivantes :

- DICLOBUTRAZOL, FENPROPIMORPHE, PROPICONAZOLE, TRIADIMEFON, TRIDEMORPHE ou des spécialités à base de CARBENDAZIME, CAPTAFOL.

-=-=-=-=-=-=-=-

P3

UNE MISE AU POINT SUR LES FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

SPV

FEVRIER 1983

Cette note a été réalisée par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Re-
:erche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Techni-
ie de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux, après consultation du Comité Interprofessionnel du
n de Champagne (C.I.V.C.) .

L'adaptation de l'emploi des fongicides homologués contre : mildiou de la vigne, en fonction de leurs caractéristiques, souvent été abordée dans les bulletins techniques des aver-issements agricoles .

LES PROPRIETES DES FONGICIDES

Après plusieurs années d'utilisation, les viticulteurs onnaissent maintenant les propriétés qui différencient les ivers groupes; il est possible de les résumer en quelques ignes :

Les fongicides de surface ou de contact (captafol, aptane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, folpel, mancop-er, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe) estent à la surface du végétal. Ils sont donc éliminés par es pluies, ce qui peut nécessiter le renouvellement du raitement. Ils n'assurent pas la protection des organes de a vigne formés postérieurement à l'application. Ils ont une iction strictement préventive et doivent donc être appliqués ivant les pluies de contamination .Autrement dit, ils ne peu-ient qu'empêcher la pénétration du champignon au niveau des organes déjà traités .

Le cymoxanil (antérieurement appelé de son nom de marque Curzate) est doté d'un pouvoir pénétrant .Ce produit est à l'abri d'une élimination par les pluies, dès lors qu'il a été absorbé par le végétal, phénomène rapide dont la durée n'ex-cède pas quelques heures. Ce fongicide ne circulant pas dans la sève, la surface végétale qui se développe après l'appli-cation n'est pas protégée. Par contre, le cymoxanil possède la propriété de stopper le mildiou, lorsque le traitement est effectué dans les trois à quatre jours qui suivent la conta-mination (action curative) .

Le métalaxyl, l'ofurace (appelé encore recemment milfurame), ***Le phoséthyl.Al*** sont systémiques, c'est-à-dire qu'ils sont absorbés par le végétal, puis sont véhiculés par la sève .Par rapport au mode d'action du cymoxanil, la pro-tection des organes qui se développent après le traitement, est assurée par ces trois matières actives .

D'autre part, des études récentes ont mis en évidence la particularité du phoséthyl-Al qui, à la différence de tous les autres produits, agit principalement en stimulant, chez la plante, des réactions de défense .

Les recherches et expérimentations de plus en plus nom-breuses qui ont été réalisées à ce jour, sur ces produits, ainsi que certains phénomènes nouveaux intervenus surtout au cours de l'année 1982, amènent à donner les précisions et re-commandations suivantes :

LES PHENOMENES DE RESISTANCE

Dès l'automne 1981, des races de mildiou résistantes au métalaxyl et à l'ofurace, ont été décelées localement. En 1982 l'existence de ces souches résistantes a été constatée dans plusieurs vignobles français, entraînant dans quelques situa-tions, une inefficacité des traitements réalisés avec les spé-cialités à base de métalaxyl ou d'ofurace .

Ce phénomène inquiétant a conduit à revoir, par mesure de précaution , les conditions d'emploi des spécialités Acylon Super F, Caltan et Vamin :

- leur utilisation sur les pépinières de vigne, où a protection contre le mildiou nécessite de nombreuses applica-tions, est strictement déconseillée .

- au vignoble, les traitements avec ces spécialités imposent quelques précautions :

- de préférence, le premier traitement anti-mildiou ne sera pas réalisé avec l'un de ces produits .
- le nombre total d'applications avec ces fongicides sera le plus réduit possible (au maximum 2 à 3) afin de ne pas fa-voriser le risque de multiplication des souches résistan-tes. Dans ces conditions, l'emploi de ces spécialités à base de métalaxyl et d'ofurace est contre-indiqué en trai-tements spécifiques contre l'excoriose, le black-rot et le brenner .
- le dernier traitement avec ces spécialités devra être effec-tué au plus tard à la nouaison .
- il faut proscrire toute utilisation curative ou stoppante pendant l'incubation ou sur mildiou déclaré dans la parcel-le. Ne traiter que préventivement .
- Après toute application, une surveillance doit être exercée. Tout développement de mildiou devra être considéré comme suspect, et un traitement avec un fongicide d'une autre fa-mille chimique sera immédiatement réalisé .

Avec le cymoxanil, le phoséthyl-Al et les fongicides de sur-face, aucun phénomène de résistance n'a encore été observé jusqu'à présent .Ils pourront donc être utilisés, sans restriction, suivant les préconisations déjà faites pour le mildiou .

Rappelons, en particulier, qu'en aucun cas, une stratégie de lutte curative ou stoppante ne sera envisagée .

EFFETS SUR LE BLACK-ROT ET LE BRENNER DU CYMOXANIL ET DU PHOSETHYL-AL

Ces deux maladies sont en recrudescence dans les vignobles de l'ouest et du sud-ouest, pour la première, dans les vignobles sep-tentrionaux,et en automne dans le Midi, pour la seconde .

Les spécialités à base de cymoxanil ou de phoséthyl-Al peuvent avoir une action sur le black-rot et le brenner. Mais celle-ci est faible, et même insuffisante dans les vignobles où ces maladies sé-vissent gravement.En effet, ce sont surtout les fongicides de sur-face, entrant dans la composition de ces spécialités, qui sont ac-tifs contre le black-rot et le brenner. Les quantités apportées, aux doses préconisées contre le mildiou (en moyenne de moitié infé-rieure à la dose d'homologation pour le black-rot), sont insuffi-santes pour assurer une bonne protection contre ces maladies dans toutes les circonstances, d'autant qu'elles sont susceptibles d'être éliminées par les pluies .

En définitive ,le choix du fongicide actif contre le mildiou de la vigne, le mieux adapté à une situation, doit être étudié avec soin, en tenant compte d'un ensemble de facteurs. Les principaux sont : le mode d'action des produits, le stade végétatif de la vi-gne, les risques de résistance du mildiou, les effets sur les au-tres maladies .

Les Stations d'Avertissements Agricoles s'efforceront, au cours de la prochaine campagne, de fournir aux viticulteurs de nouvelles indications sur ces problèmes en fonction du développe-ment de ces différentes maladies .